



PLATEFORME D'ACCÈS AUX MÉTIERS DU TRANSPORT

DURÉE TOTALE :
3 mois renouvelables 1 fois

EFFECTIF :
10 places

DATES D'ENTRÉES :
Entrées échelonnées sur l'année

La plateforme vous permet d'élaborer et de confirmer un projet professionnel et de formation (du CAP au BAC+2) dans le domaine du transport routier (permis B, C, CE ou D) :

- Dans le droit commun (formations qualifiantes, professionnalisantes ou certifiantes)
- Ou en ESRP (si proposé dans le catalogue des formations du réseau FAGERH)

Elle peut également, selon votre projet, vous permettre un retour direct à l'emploi ou une réorientation si votre projet n'est pas compatible avec le métier envisagé.

LES PRÉREQUIS

Avoir l'âge requis minimum (entre 18 et 21 ans selon votre projet)

Avoir un projet professionnel en lien avec les métiers du secteur du Transport

Être titulaire du Permis B français et en cours de validité

Savoir compter, parler, lire et écrire le français (niveau A2 du CECRL souhaité)

Être déclaré apte par un médecin agréé de la préfecture conformément au décret n°2012-886 du 17 juillet 2012 (selon le permis souhaité)

LES OBJECTIFS

La PLATEFORME TRANSPORT permet :

- D'élaborer et confirmer le projet professionnel et de formation
- D'acquérir les prérequis professionnels nécessaires au métier visé
- De construire le parcours de formation
- D'élaborer le plan d'action pour assurer la suite du parcours

À QUI S'ADRESSE CETTE PLATEFORME ?

Aux personnes en situation de handicap souhaitant se préparer à un métier ou à une formation qualifiante, professionnalisante ou certifiante du secteur du Transport routier.

Les critères d'entrée sont :

- Avoir la Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)
- Être orienté(e) vers le dispositif par la MDPH
- Rencontrer l'équipe pluridisciplinaire

CONTENU DE LA FORMATION

MODULE ADMINISTRATIF & PRÉPARATOIRE DU PROJET

- Accompagnement au montage du dossier administratif

MODULE DE CONFIRMATION DE PROJET

- Analyse partagée avec l'usager de sa situation et de son parcours antérieur d'un point de vue personnel et professionnel
- Évaluations personnalisées au regard du projet envisagé
- Validation du projet professionnel

MODULE DE PRÉ-PROFESSIONNALISATION

- Repères techniques et professionnels du métier envisagé
- Sensibilisation au handicap et aux moyens de compensation en entreprise
- Analyse des aptitudes et potentialités du stagiaire au regard de son projet personnalisé
- Travail sur les prérequis du métier envisagé

MODULE DE PRÉPARATION À L'IMMERSION EN MILIEU PROFESSIONNEL

- Mise en œuvre dynamique des techniques de recherche de stage (CV, LM, simulation d'entretiens, mobilisation du réseau...)

MODULE DE PRÉPARATION POUR LA SUITE DU PARCOURS

- Bilan d'orientation, définition du plan d'action et des étapes de réalisation du projet
- Constitution du dossier de demande d'orientation

ACCOMPAGNEMENT

L'ÉQUIPE : Afin de permettre au stagiaire de bénéficier d'un accompagnement individuel global, une équipe pluridisciplinaire encadre le dispositif. Cette équipe médico-psycho-socio-pédagogique est composée :

- D'un coordinateur
- D'un enseignant en conduite routière
- D'un formateur référent garant du projet de chaque stagiaire
- D'un médecin généraliste
- D'une infirmière
- D'une psychologue clinicienne
- D'un psychologue du travail
- D'un travailleur social
- D'un chargé des relations avec les entreprises
- D'un chargé d'insertion

LES MOYENS : Des bilans réguliers sont organisés par l'équipe pluridisciplinaire et en relation avec les partenaires permettant de suivre, d'évaluer et de réajuster si nécessaire le projet du stagiaire.

Celui-ci bénéficie d'entretiens individuels avec son formateur référent. Le travail est personnalisé en fonction de ses attentes et besoins.

Un équipement informatique adapté (1 poste par stagiaire) et des logiciels et outils spécifiques sont à sa disposition.

Un atelier relaxation est ouvert à tous en collectif.



« Cette plateforme vous permet :

- D'avoir une approche réaliste du métier visé
- De confirmer votre projet de formation
- De construire un plan d'action. »

LES MÉTIERS VISÉS :

- Chauffeur VUL/PMR
- Moniteur auto-école
- Conducteur routier de marchandises
- Conducteur du transport en commun sur route